



ATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/3847  
8 juillet 1957  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI LE  
CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire connaître qu'à la date du 6 juillet 1957, aucun changement n'était intervenu en ce qui concerne les questions dont est saisi le Conseil de sécurité et le point où en est leur examen depuis la publication de l'exposé succinct relatif à la semaine qui s'est terminée le 29 juin 1957 (S/3845).

-----